

Les crises ivoiriennes entre changement climatique, code foncier et ivoirité

CHERIF Sadia

Ph.D. en Sociologie

Enseignant-Chercheur à l'Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)

« La poursuite de l'agriculture de plantation et d'exportation après l'indépendance s'est nourrie des ressources forestières ivoiriennes réduisant celles-ci à 6,38 millions d'hectares alors qu'elles s'estimaient à 12 millions d'hectares dans les années 1950. La réduction de moitié de la forêt contribue à la remise en cause du modèle de développement fondé sur la pratique extensive des cultures d'exportation et vivrières, ce qui amène les populations à une conception patrimoniale de la forêt qui apparaît comme source de tension entre autochtones, allochtones et allogènes ».

Pour citer cet article :

— CHERIF S., "Les crises ivoiriennes entre changement climatique, code foncier et ivoirité". *Revue Perspectives & Sociétés*, Vol 3, N°1, mars 2012, pp. 136-161

Perspectives & Sociétés, Vol 3, N°1, mars 2012

ISSN 1840-6130

Résumé

Après une quarantaine d'années de stabilité politico-socio-économique, la Côte d'Ivoire a connu, depuis le décès de son premier président, plusieurs crises armées en 2002 et 2011. Les analystes les ont généralement qualifiées de division entre Nord musulman soutenant Alassane Ouattara et Sud chrétien avec pour chef de file Laurent Gbagbo. Même si ces analyses peuvent être fondées, elles ignorent largement les effets du changement climatique sur les ressources naturelles ivoiriennes. C'est ce manque que voudrait combler cet article. Pour ce faire, il analyse les différentes crises ivoiriennes jusqu'à celle de 2011 comme la conséquence de la connexion changement climatique-conflit ; orientation d'analyse dont l'absence dans la littérature sur les crises ivoiriennes est remarquable. À partir de cette lecture différente, l'article tire des leçons de la gouvernance passée de la couverture forestière ivoirienne et propose des pistes nouvelles pour une gouvernance plus durable du couvert forestier ivoirien.

Mots clés : Crises, changement climatique, gouvernance durable, couvert forestier.

Introduction

En Côte d'Ivoire, la cohésion nationale (PNUD, 2004) recherchée depuis les années 1990 fut mise à mal par la crise post électorale de décembre 2010-avril 2011. L'avènement de cette autre crise aura permis une prise de conscience tant nationale qu'internationale des facteurs confligènes internes à la Côte d'Ivoire. Caractéristique de l'aboutissement du processus d'une psychologie de division entre les ethnies, cette dernière crise pourra être interprétée comme un divorce entre un Nord musulman et un Sud chrétien (Basset T., 2003).

La carte de la Côte d'Ivoire, depuis 2002, opposait un Nord désertique, économiquement défavorisé, où les populations islamisées d'origine sahélienne sont massivement favorables au Rassemblement Des Républicains (RDR) et à son leader Alassane Ouattara, à un Sud chrétien et animiste, peuplé d'ethnies côtières et forestières ralliées au Président Laurent Gbagbo, jouissant des principales ressources économiques (Roubaud F., 2003). Or, en sus de la crise de la gouvernance politique, il faut ajouter celle de la gouvernance des ressources naturelles ivoiriennes telle que prônée à travers le compromis h Houphouëtiste (Akindès F., 2004). Bien que les analystes des crises ivoiriennes y aient fourni une myriade de facteurs déclenchant (Chauveau J.-P., 2005 ; Cogneau D., Mesplé-Somps S. et Roubaud F., 2003 ; Contamin B. et Losch B., 2000) donnant des lectures divergentes, la littérature sur le facteur gestion des ressources naturelles-changement climatique-conflits y est absente. Puisque le changement climatique exacerbe la raréfaction des ressources, il crée l'insécurité et conduit aux conflits notamment en Afrique, en Asie du Sud et dans les Amériques où l'économie agricole demeure très sensible aux pressions environnementales (Bradley S., 2011 ; Busby J., 2009 ; Salehyan I., 2008).

En Côte d'Ivoire, la grave déforestation qui a eu lieu dans le pays après l'indépendance en 1960 pourrait, dès lors, être analysée en tant qu'une des sources endogènes des crises socio-politico-économiques. Cette déforestation, encouragée par le Président Houphouët-Boigny, a réduit de façon significative le couvert forestier ivoirien (Brou Yao T., Akindès F. et Bigot S., 2005 ; Cogneau D. et Mesplé-Somps S., 2002 ; Guillaumet J.-L. et Adjanohoun E., 1971). Cet encouragement motivé a permis les migrations Baoulé et Burkinabé vers le Sud forestier. Il aura tout aussi autorisé les défrichements sauvages, l'exploitation abusive des terres arables et la perte de la biodiversité nationale (Halle B. et Bruzon V., 2006 ; SOFRECO, 2009 ; Kouamé F. et Zoro Bi A., 2010). La conséquence de la déforestation reste la réduction croissante des totaux pluviométriques annuels et l'augmentation des températures ; en un mot, le

changement climatique (Brou Yao T. et Chaléard J.-L., 2007 ; Dje K., Non Daté ; Goula B., Kouassi V. et Savané I., 2006 ; Savané I., Coulibaly K. et Goian P., 2001).

Dans cette logique, notre article veut montrer que les conflits ivoiriens sont la résultante du changement climatique. Il part de l'hypothèse que la mauvaise gestion des ressources forestières nationales a pour conséquences les crises actuelles en Côte d'Ivoire. Il analyse les crises ivoiriennes sous le prisme de la connexion changement climatique-conflit ; orientation d'analyse dont l'absence dans la littérature sur les crises ivoiriennes est remarquable. À partir de cette lecture différente des crises ivoiriennes, l'article tire des leçons de la gouvernance passée de la couverture forestière ivoirienne et propose des pistes nouvelles pour une gouvernance plus durable de la forêt en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, il présente dans un premier temps les facteurs déclenchant le changement climatique en Côte d'Ivoire pour en présenter les effets négatifs sur les ressources naturelles et l'agriculture et l'article s'achève par une analyse des connexions entre le changement climatique et les conflits ivoiriens.

L'immigration encouragée en Côte d'Ivoire et ses conséquences

« La terre appartient à celui qui la met en valeur » reste dans l'histoire de la croissance économique de la Côte d'Ivoire, le slogan qui fut à l'origine de la colonisation des forêts de l'Ouest et du Sud-Ouest. La conquête de ces zones s'opère alors avec le concours d'une main-d'œuvre de migrants du Centre et du Nord (Baoulé, Burkinabés et Maliens respectivement). Celle-ci est rendue accessible à bon marché par la rémunération en forêt à défricher pour son propre compte. Consécutivement à cette politique, la Côte d'Ivoire connaît, aujourd'hui, une démographie en croissance très rapide, la perte de la biodiversité nationale et comme résultat de ce qui précède la raréfaction des terres arables et des tensions récurrentes autochtones-migrants relatives à l'appropriation des terres.

Un taux de population immigrée qui aurait dépassé le seuil du tolérable

En 1998, la population ivoirienne était de 15.366.672 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 1998). En 2008 (10 ans après), cette population avoisinait les 18,9 millions d'après les calculs de la Banque Mondiale. Selon les dernières estimations de l'Institut National d'Études Démographiques (INED) basé en France (Pison G., 2011), cette population a atteint les 22 millions en 2011. L'analyse de la population ivoirienne démontre ainsi une évolution du nombre d'habitants à partir des chiffres des premiers recensements de 1975 et 1988. Les données du RGPH 98 corroborent également la croissan-

ce de la population ivoirienne.

La répartition des populations ivoiriennes au plan tant régional que départemental démontre que les régions de la zone forestière, en l'occurrence les régions des Lagunes, du Haut Sassandra, du Moyen Comoé, des Montagnes, du Bas Sassandra, de la Marahoué, du Sud Comoé, du Sud Bandama, de l'Agnéby et du Fromager sont les plus peuplées avec une densité supérieure à la moyenne nationale, soit 47,8 hab/km². Les densités observées dans ces régions révèlent, à n'en point douter, que ce sont vers ces régions que sont dirigés la plupart des flux migratoires d'origines nationale et internationale (Institut National de la Statistique, 1998).

L'autre source de la croissance rapide de la population ivoirienne reste aussi l'immigration massive de populations en provenance de pays avec lesquels la Côte d'Ivoire partage une frontière. Toutefois, cette immigration reste le fait essentiellement des populations en provenance du Burkina Faso et du Mali. En 1998, le RGPH 98 estimait à 26% la population d'origine étrangère. Le système d'exploitation agricole s'est, dès lors, caractérisé par la forte proportion d'immigrants internationaux notamment burkinabés, spécialisés dans les travaux agricoles, qui représentent plus d'un cinquième de la population des régions de la zone forestière de l'Est, du Sud, du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et de l'Ouest.

Dénonçant les méfaits de l'immigration massive sur la paix sociale en Côte d'Ivoire, un rapport du Conseil Économique et Social (CES) ivoirien interpellait en 1998 sur le fait que le seuil du tolérable avait été largement dépassé (Conseil Économique et Social, 2000). Ce rapport du CES qui a connu de vives critiques (Touré M., 2000) demeure tout de même éloquent sur l'ampleur de l'immigration en Côte d'Ivoire et son implication dans le domaine sécuritaire.

En effet, à la suite d'une historique démontrant le rôle des politiques coloniales et post coloniales dans l'accroissement des populations immigrées et, par conséquent, celle de la Côte d'Ivoire, le rapport du CES met en exergue deux principales conséquences de la politique d'immigration. Aboutissement des deux premières conséquences sur l'équilibre démographique naturel et la vie politique et socio-économique, le rapport du CES tire la sonnette d'alarme sur les incidences sur la sécurité et la paix sociale. Pour mettre en évidence les conséquences de l'immigration sur la paix sociale que le rapport qualifie de déjà très sensible, les conseillers économiques et sociaux démontrent que la majorité des étrangers habitent dans les quartiers précaires reconnus comme des nids de malfrats et relèvent la grande implication

des étrangers dans la criminalité. Il met également en garde contre l'islamisation grandissante dans la structure religieuse de la Côte d'Ivoire et conclut au fait que « Une telle rupture d'équilibre, dans un domaine aussi sensible, pourrait amener certains esprits à tenter d'exploiter l'appartenance religieuse à des fins politiques, toute chose qui dessert l'unité et l'harmonie nationales, et menace la paix sociale si chère à notre pays ».

La poursuite d'une agriculture extensive causant la perte de la biodiversité

À partir des années 1980, la démographie galopante va se coupler au retour des jeunes déscolarisés des zones urbaines vers les villages du fait de la crise économique. Le modèle d'ascension sociale par l'éducation et l'émigration vers les villes des années 1980 ayant montré ses limites, les années 1990 sont marquées par un retour significatif de citoyens dans les villages et les bourgs ruraux dont ils sont originaires (Beauchemin C., 1999). Ces retours au village entraînent l'accroissement de la demande d'accès à la terre, de fortes tensions intrafamiliales, la contribution des lettrés aux micro-bureaucraties et à la vie politique villageoise, la constitution d'une catégorie de jeunes « chômeurs villageois » (Chauveau J.-P., 2000).

Les créations de plantations par une agriculture extensive sur brulis se sont accrues et ont atteint rapidement les réserves forestières ainsi que les forêts sacrées. Tandis que les gros arbres des forêts sacrées font l'objet d'abattage sauvage par les exploitants forestiers, les arbustes sont coupés et brûlés pour les créations de plantations faisant ainsi perdre à la Côte d'Ivoire, au fil des ans, sa conception coloniale de « colonie forestière » (Verdeaux F. et Alpha A., 1999). Dès lors, va apparaître une crise du système pionnier de production qui se manifeste à partir des années 1980 par la raréfaction, puis la disparition de réserves forestières dans le Sud et par l'augmentation de la pression foncière et l'épuisement des sols dans la zone cotonnière du Nord (Chauveau J.-P., 2000), figure 1.

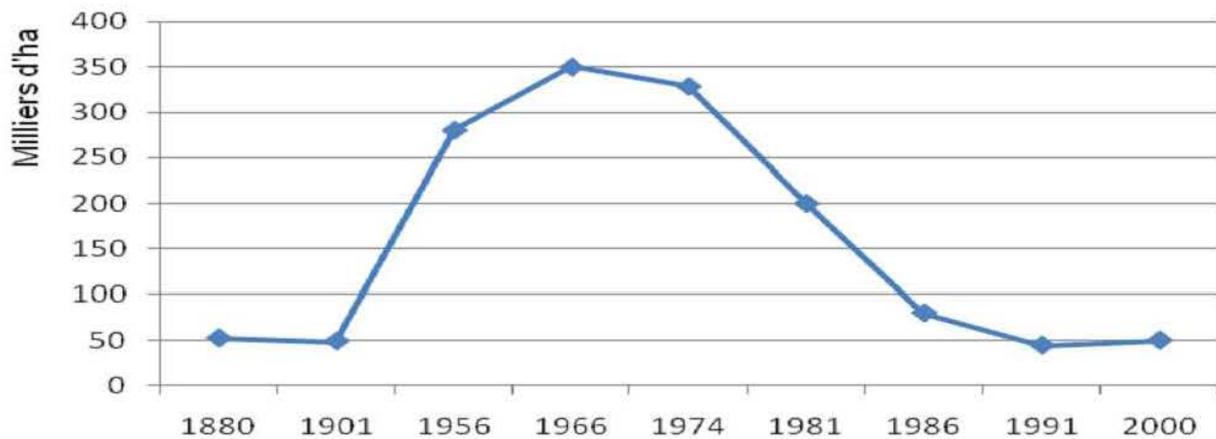


Figure 1. Évolution de l'intensité des défrichements moyens annuels de forêt (ha) de 1880 à 2008 (SOFRECO, 2009)

Or, l'historique du couvert forestier ivoirien montre en effet qu'

« Au début du XXe siècle, avant l'essor des cultures arbustives d'exportation, l'environnement forestier comprenait plusieurs formations végétales correspondant aux différents stades de reconstitution du milieu après la mise en culture (...) : la forêt dense humide, la forêt secondaire (qui correspondait à un recrû de 15 à 50 ans) et les friches arbustives de moins de 20 ans pouvant, dans certains cas, être dominées par des lianes. Les bas-fonds, zones hydromorphes, étaient rarement cultivés » (Brou Yao T. et Chaléard J.-L., 2007).

Les défrichements abusifs, l'exploitation du bois et son utilisation pour la production d'énergie pour la préparation des repas ainsi que les feux de brousse demeurent les causes de la perte de la biodiversité nationale. Avec la crise de septembre 2002, la perte de la biodiversité s'est poursuivie et accentuée notamment dans les zones Centre Nord Ouest (CNO) contrôlées par l'ex rébellion des Forces Nouvelles (SOFRECO, 2009 ; Halle B. et Bruzon V., 2006).

Il convient toutefois de relever les différentes initiatives prises par les différents gouvernements d'alors, ayant pris la mesure des risques encourus par les populations de Côte d'Ivoire, pour arrêter la déforestation. L'une des premières mesures fut la politique de régénération de la biodiversité nationale lancée à cet effet dans les années 1980. La surexploitation du couvert forestier ivoirien, débutée avant et poursuivie après l'indépendance au travers des exportations de bois, et l'augmentation spectaculaire de la production agricole, s'accompa-

gneront d'une diminution brutale et drastique du couvert végétal malgré les différentes décisions politiques pour les contrôler (figure 2).

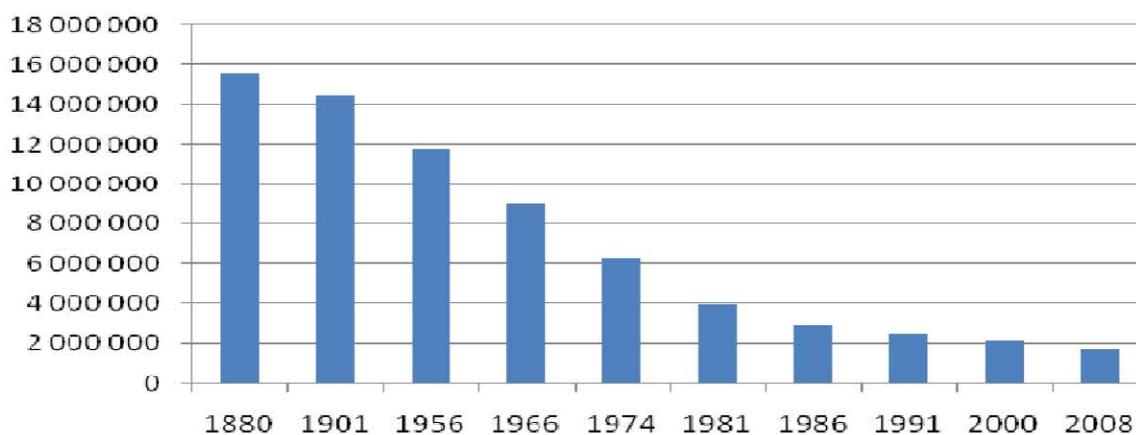


Figure 2. Évolution des superficies de forêt dense (ha) de 1880 à 2008 (SOFRECO, 2009)

Sous l'influence de ces différents facteurs, la forêt ivoirienne est aujourd'hui menacée de disparition. En ce sens, l'historique que font Brou Yao T., Servat E. et Paturol J. (1996) de l'évolution du couvert forestier indique qu'

« En 1956, les surfaces occupées par les massifs forestiers étaient évaluées à environ 12 millions d'ha. 10 ans plus tard, on estimait que seuls 8 millions d'ha étaient intacts, soit une disparition moyenne de 400.000 ha par an. En 1974, les massifs forestiers ne couvraient plus que 5,4 millions d'ha. De 1974 à 1982, la forêt ivoirienne régressait encore de 3 millions d'ha. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'environ 2,2 millions d'ha » (Brou Yao T., Servat E. et Paturol J., 1996).

Les caractéristiques communes des forêts ivoiriennes, tant classées que du domaine forestier rural, se présentent aujourd'hui comme un gruyère, une mosaïque où alternent lambeaux de forêts secondaires, jachères, plantations villageoises et industrielles, établissements humains de types campements aux allures de véritables villages, écoles, centres de santé, lieux de cultes, marchés, etc. (Cne Banga A., 2010), tableau 1.

Tableau 1: Superficies de la forêt ivoirienne occupées par les principales cultures pérennes

Cultures pérennes	Superficies cultivées en ha
Café	612 000
Cacao	2 700 000
Palmier à huile	142 000
Cocotier	15 000
Hévéa	38 000
Total	3 507 000 ha dont 628 000 ha en forêts classées

Source : Cne Banga A. (2010)

Raréfaction des terres arables et tensions autochtones - migrants sur l'appropriation des terres

La poursuite de l'agriculture de plantation et d'exportation après l'indépendance s'est nourrie des ressources forestières ivoiriennes réduisant celles-ci à 6,38 millions d'hectares alors qu'elles s'estimaient à 12 millions d'hectares dans les années 1950. La réduction de moitié de la forêt contribue à la remise en cause du modèle de développement fondé sur la pratique extensive des cultures d'exportation et vivrières, ce qui amène les populations à une conception patrimoniale de la forêt qui apparaît comme source de tension entre autochtones, allochtones et allogènes. La crise économique a marqué la fin du compromis électoraliste État-plantateurs, mais aussi la fin du principe régulateur selon lequel la terre appartiendrait à celui qui la met en valeur qui a favorisé la course aux forêts et encouragé la déforestation. En revanche, le retour des jeunes urbains vers les campagnes accroît la pression sur la terre.

L'essoufflement du modèle ivoirien de développement a été plus sensible dans des zones comme le Centre-Ouest, zone forestière de production cacaoyère, où les jeunes n'ont plus de perspectives d'ascension sociale alors que l'accès à la terre leur est désormais difficile. Entre les populations autochtones et les populations allochtones ou allogènes, se sont produits des conflits fonciers qui ont généralement dégénéré pour aboutir à l'expulsion violente de populations pourtant installées depuis des décennies. Ce fut les cas des conflits antérieurs au coup d'État de décembre 1999. Les mois d'octobre, novembre et décembre précédant ce coup d'État, ont été émaillés de conflits meurtriers entre autochtones Bété et Burkinabè dans la

Sous-préfecture de Saïoua (Région d'Issia). Des conflits violents similaires ont eu lieu dans la Région du Sud-Ouest notamment celui qui opposa des autochtones Krou et des Burkina-bès dans la Sous-préfecture de Tabou, qui eut pour conséquence l'évacuation de plus d'une dizaine de milliers de Burkinabés (Conte B., 2004, 2005 ; Gaulme F., 2006 ; Gerber J.-F., 2006 ; Hénault B., 2006 ; Richards P., 2005).

La course à l'appropriation de la forêt est ainsi devenue un des facteurs sous-jacents du ressentiment entre différents groupes ruraux et a servi de terreau à l'éclosion du conflit national interne dans les années 2000, notamment lorsque le concept « d'ivoirité » s'est alimenté de ces tensions sociales pour venir appuyer des ambitions politiques (République française, 2004 ; International Crisis Group, 2007). En conséquence, les conflits basés sur l'interprétation différente des droits coutumiers deviennent rémanents. C'est cette situation floue du foncier rural que l'État ivoirien a tenté de corriger en entreprenant une réforme par la mise en place d'une loi portant Code foncier rural : la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 entrée effectivement en vigueur le 14 janvier 1999, après sa promulgation.

Annoncée dans un contexte trouble sur les lieux d'un conflit foncier entre Baoulé et Guéré, la mise en place de cette loi portant Code foncier rural, au terme des dispositions de l'article 1, alinéa 1, stipule que "le Domaine Foncier Rural est constitué de l'ensemble des terres mises en valeur ou non et quelle que soit la nature de la mise en valeur. Il constitue un patrimoine national auquel toute personne physique ou morale peut accéder. Toutefois, seuls l'État, les collectivités publiques et les personnes physiques ivoiriennes sont admises à en être propriétaires". Cette nouvelle loi foncière interdisant l'accès à la propriété légale aux étrangers fut votée à l'unanimité par tous les partis politiques constituant l'Assemblée Nationale en 1998 après une tournée d'explication des députés sur le territoire national. Or, avant les années 1990, allochtones et allogènes avaient les mêmes droits d'usages sur la terre que les autochtones ; l'accès à la terre était libre. Cependant, au lieu de satisfaire toutes les parties en vue d'une paix sociale, cette nouvelle loi est apparue confligène car discriminatoire.

La promulgation de la loi foncière et les interprétations qui en furent faites selon son appartenance politique seront à l'origine de nombreux conflits fonciers notamment entre autochtones et migrants non ivoiriens, qu'ils soient planteurs comme dans l'Ouest forestier, éleveurs dans le Nord et le Centre, ou pêcheurs dans le Centre et sur le littoral (Chauveau J.-P., 2000).

Croissance économique vs Changement climatique en Côte d'Ivoire

Le miracle ivoirien des années 1980 (MacGowan P. et Johnson T., 1986 ; Toungara J., 1990), bien que s'étant reposé sur l'agriculture, cette croissance économique spectaculaire de la Côte d'Ivoire fut dévoreuse de forêt en tant qu'agriculture extensive. Or, la réduction rapide du couvert forestier mondial, tel que le démontre le rapport 2011 de la FAO sur la situation des forêts (FAO, 2011), est source des effets négatifs des changements climatiques actuels. D'où chute des volumes annuels précipités de pluie, hausse de la température et modification du zonage climatique ivoirien.

Chute des précipitations nationales

S'il est clair que la production culturale dépend directement du climat (Almaraz J. et al., 2008), les changements climatiques actuels entraînent la diminution drastique de la pluie en Côte d'Ivoire. Bien que le pays ait connu par le passé des périodes de précipitations élevées restées nettement supérieures à 1.000 mm sur l'ensemble du territoire (Brou Yao T. et Chaleard J.-L., 2007), la saison des pluies connaît désormais une grande variabilité en ce qui concerne la date du début des pluies effectives (Sodexam-DMGT-Service prévisions, 2011). L'analyse des valeurs moyennes fait apparaître une inégalité dans la distribution spatiale de la pluie en Côte d'Ivoire. Une décroissance des hauteurs annuelles et du nombre de jours de pluie annuelle est observée, du littoral vers le Nord, suivant un axe (ou gradient) Sud-Ouest/Nord-Est. Le fait climatique majeur à l'échelle de la Côte d'Ivoire reste, dès lors, la baisse des précipitations très significative enregistrée depuis les années 1970, le déficit dépassant 21% en 1990 par rapport à la période 1951-1968, avec en outre, une augmentation de la durée de la saison sèche (Servat E. et al., 1997 ; Servat E. et al., 1999).

Les recherches menées sur la variabilité climatique en Côte d'Ivoire (Kouadio B. et al., 2007 ; Brou Yao T., Akindès F. et Bigot S., 2005 ; Savané et al., 2001) montrent que les changements climatiques actuels contribuent largement à la diminution de la pluviométrie. Alors que les baisses de précipitations restaient préoccupantes uniquement dans les zones de savanes du Nord, la zone de précipitation faible a désormais atteint toute la Côte d'Ivoire. Partant de l'évolution du volume annuel moyen précipité en Côte d'Ivoire au cours des trois dernières décennies, Brou Yao T., Akindès F. et Bigot S. (2005) indiquent que la diminution des précipitations atteint environ 25% sur l'ensemble du pays, voire un peu plus dans la partie septentrionale où elle peut atteindre 28%. Cette variation relative a été calculée pour les

périodes comprises entre les années 1950 à 1960 et les années 1970 à 1990.

Tableau 2: Impact du changement climatique sur les saisons des pluies en Côte d'Ivoire

Stations	Période	Première saison des pluies			Deuxième saison des pluies		
		Début	Fin	Longueur de la saison (jours)	Début	Fin	Longueur de la saison (jours)
Abidjan	1951 - 1980	27-mars	22-août	145	11-oct	31-déc	81
	1971 - 2000	03-avr	17-août	133	17-oct	31-déc	72
	<i>Ecart(jours)</i>	-7	-5	-12	-6	0	-6
Adiaké	1951 - 1980	21-mars	23-sept	182	28-sept	30-sept	93
	1971 - 2000	08-avr	14-sept	155	30-sept	24-sept	85
	<i>Ecart(jours)</i>	-18	-9	-27	-2	-6	-8
Dimbokro	1951 - 1980	03-avr	29-juil	117	11-sept	03-nov	5
	1971 - 2000	04-avr	11-juil	98	06-sept	08-nov	5
	<i>Ecart(jours)</i>	-1	-18	-19	53	63	10
Gagnoa	1951 - 1980	12-mars	18-août	156	03-sept	10-déc	99
	1971 - 2000	31-mars	07-août	126	01-sept	29-nov	90
	<i>Ecart(jours)</i>	-19	-11	-30	2	-11	-9
Man	1951 - 1980	24-mars	13-nov	253			
	1971 - 2000	03-avr	10-nov	241			
	<i>Ecart(jours)</i>	-11		-12			
Bouaké	1951 - 1980	05-avr	03-août	122	24-août	05-nov	70
	1971 - 2000	22-avr	24-juil	95	19-août	30-oct	69
	<i>Ecart(jours)</i>	-17	-11	-28	5	-6	-1
Odienné	1951 - 1980	28-avr	12-nov	195			
	1971 - 2000	01-mai	10-nov	186			
	<i>Ecart(jours)</i>	-3	-2	-9			

Source : Dje K. (Non Daté)

Ces données de mesures sont presque universellement confirmées par les observations des spécialistes du climat et autres climatologues ivoiriens. Tous reconnaissent que la tombée de la pluie varie considérablement d'une année à l'autre et que le pays reçoit généralement plus de soleil qu'avant.

Des températures davantage chaudes et sèches

Le climat, en Côte d'Ivoire, semble passer rapidement de la pluie sur le sol à des conditions chaudes et sèches et ce, au cours de quelques semaines. En concordance avec ces observations, il a été rapporté que la saison des vents secs (harmattan) est devenue plus longue et

davantage sévère. Ce constat du réchauffement est également celui fait par les experts du GIEC sur le réchauffement général du continent africain.

Selon les projections faites par le GIEC, le continent africain connaîtra très probablement un réchauffement au XXI^e siècle, qui aura pour effet de réduire la durée de la période de végétation et le potentiel de rendement des cultures dans une bonne partie de l'Afrique de l'Ouest. Par conséquent, la vulnérabilité du secteur agricole d'Afrique est accrue du fait de l'élévation des températures terrestres et du niveau de la mer. Déjà, l'année 2010 est présentée comme l'année la plus chaude avec des vagues de chaleur voire des canicules jamais enregistrés depuis le début du relevé des températures en 1880. Selon les relevés et analyses de l'équipe de James Hansen au Goddard Institute for Space Studies de la NASA, la température moyenne de la planète montre que les six premiers mois de l'année 2010 détiennent le record de chaleur depuis cent trente (130) ans. Le niveau de température terrestre et des océans bat le record mondial de chaleur de l'année 2007. Les scientifiques concluent à cet effet que le réchauffement de la planète pourrait se poursuivre. Les récentes recherches corroborent cette affirmation tout en montrant que l'accroissement des concentrations de gaz à effet de serre pourrait occasionner une intensification considérable des épisodes de chaleur extrême. La température terrestre pourrait connaître une élévation.

Modification des zonages climatiques et désertification

Ces changements dans le climat sont le fait de la modification progressive du zonage climatique de la Côte d'Ivoire. Le Docteur Diawara Adama, climatologue, chef d'équipe de recherche au Laboratoire de Physique de l'Atmosphère et de Mécanique des Fluides de l'Université de Cocody (LAMTO) indiquait à cet effet lors d'une interview à un quotidien ivoirien que :

« Des études (...) prouvent qu'il y a eu un changement dans le zonage climatique de la Côte d'Ivoire. Selon le découpage fait en 1979 par l'ASECNA (Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar), par exemple, Bouna et Man étaient dans la zone climatique Centre. Aujourd'hui, l'évolution du climat ivoirien fait que Bouna et Man se retrouvent dans la zone climatique Nord. Et cette zone climatique Nord s'est agrandie vers l'Ouest. À la Station géophysique de Lamto, les mesures météorologiques effectuées depuis 1964, indiquent clairement une augmentation continue de la température moyenne journalière. En outre, la disparition de notre massif forestier au

profit des cultures de rente, fait que l'évapotranspiration, c'est-à-dire, l'évaporation des sols humides et la transpiration des plantes, diminue. Donc la quantité de vapeur d'eau atmosphérique susceptible de donner naissance aux nuages et ensuite aux pluies, décroît » (Konan A., 2010).

Avant ces modifications dans le zonage climatique, les températures dans les trois principales zones agro-climatiques de la Côte d'Ivoire (la zone guinéenne, la zone soudano-guinéenne et la zone soudanienne) variaient entre 24 et 32°C. À la différence de ces zones, les températures étaient plus basses en montagne. La conséquence de la modification du zonage climatique oriente ainsi la Côte d'Ivoire vers les climats sahéliens du Nord par la désertification et l'aridification qui se poursuivent.

Connexions changement climatique - conflit en Côte d'Ivoire

Les lectures diversifiées des crises successives en Côte d'Ivoire n'avaient jusque là pas encore été analysées sous le prisme de la connexion très actuelle changement climatique – conflit. Le changement climatique et ses effets en représentent la source principale. Le changement climatique est désormais analysé comme « un multiplicateur de menace » (threat multiplier) en raison des risques pour la paix et la sécurité dus à ses effets (Busby J., 2009). Pour Salehyan I. (2008), l'économie agricole africaine demeure encore très sensible aux pressions environnementales, d'où les conflits liés à la disparition progressive des ressources naturelles se feront jour essentiellement dans les pays en voie de développement. En Côte d'Ivoire, la raréfaction des ressources naturelles s'est caractérisée par plusieurs confligènes dont l'aboutissement final fut la crise post électorale de 2010-2011. Cette dernière corrobore l'idée désormais répandue dans la littérature que des précipitations variables façonnent le début de conflit violent, comparaison faite avec la probabilité de prise des armes par des personnes vivant dans des conditions socio-économiques précaires (Busby J., 2009).

La dramatisation du concept de l'ivoirité

Dans la chronologie des facteurs confligènes liés aux effets négatifs du changement climatique en Côte d'Ivoire, l'apparition du concept de l'ivoirité occupe une place de choix. Dans sa version culturaliste des années 1970, l'ivoirité serait avant tout un élément constitutif d'une conscience neuve (CURDIPHE, 2000). Dans sa version politique, l'ivoirité apparaît,

selon Ramsès B. (2009), comme

« participation à un projet de construction d'un État-nation moderne où l'on ne raisonnerait plus en termes de ressortissants du Nord ou du Centre, ni de musulmans ou de chrétiens, mais bien en termes d'Ivoiriens, tout court. En somme, (...) l'ivoirité en appelait à la conscience citoyenne des Ivoiriens. Grâce à l'ivoirité, des populations éparses devraient devenir un peuple. »

Pour Bédié, précurseur de l'ivoirité politique

« Ce que nous poursuivons, c'est bien évidemment l'affirmation de notre personnalité culturelle, l'épanouissement de l'homme ivoirien dans ce qui fait sa spécificité, ce que l'on peut appeler son ivoirité. » (Bédié H., 1995)

Néanmoins, utilisée politiquement par Bédié en tant que ciment de son programme de campagne, l'ivoirité sera dévoyée dans le sens d'une idéologie de l'exclusion. En conséquence, sa nature fondamentalement culturelle cède la place aux constructions politiciennes. À côté de cette vision culturaliste, les leaders politiques, à l'exception d'Alassane Dramane Ouattara, ont exploité le concept de manière nationaliste, intransigeante et fréquemment xénophobe, au gré de leurs calculs et de leurs intérêts du moment. Pour empêcher celui-ci de se présenter à la magistrature suprême, les règles électorales furent modifiées et une idéologie ethno-nationaliste, celle de l'"ivoirité" fut élaborée qui privilégiait les "vrais" Ivoiriens formés des groupes Akan du Sud et de l'Est (Baoulé notamment) ainsi que des peuples Krou de l'Ouest (dont les Bété).

La vie politique ivoirienne produisit une définition étroite de la citoyenneté, s'appuyant sur des critères ethno-territoriaux. Elle engendra une notion absolue de l'étranger, celui qui, par rapport à l'Ivoirien, « n'est pas de son groupe ethnique et n'est pas un national » (Dembélé O., 2002). Le sentiment partagé au sein de l'opinion publique de la responsabilité de l'ivoirité dans la crise socio-politique, les intellectuels proches du Président Bédié tentent sans succès de repreciser les principes de ce concept (CURDIPHE, 2000). Dès lors, la caractéristique majeure de l'ivoirité est que l'on en a fait un concept « fourre-tout ». Ainsi, selon les contextes d'interprétation et la nature de ceux qui s'efforcent de lui attribuer un sens, l'ivoirité peut être à la fois tout et son contraire, une notion « xénophobe » ou un concept « rassembleur », l'antre de l'enfer ou le portail du paradis, le meilleur tout comme le pire. » (Ayissi A., 2003).

Avec l'exclusion d'Alassane Dramane Ouattara de la compétition présidentielle en 2000, l'i-

déologie de l'"ivoirité" entraîne la désillusion chez les nordistes. En Août 1999, la campagne pour l'élection présidentielle donne lieu à un déluge d'attaques contre Alassane Dramane Ouattara, accusé d'être étranger et musulman, et à la multiplication d'agressions contre les « faux Ivoiriens ». Les campagnes électorales haineuses de cette époque, conséquence de l'exploitation politique de ce terme, introduisirent de profondes césures dans la société. La cohésion sociale fut de ce fait mise à mal.

Durant la décennie 1990, les médias ivoiriens auront devancé la tendance à pratiquer la politique comme une bataille devant aboutir à la reddition totale de l'adversaire (Vidal C., 2003). En tout état de cause, les partisans du RDR appréhendent l'ivoirité comme une arme dirigée surtout contre leur leader Alassane Dramane Ouattara, après avoir servi à éliminer Djény Kobina, premier leader du RDR, au demeurant d'origine Akan. Ce dernier s'était vu rappeler ses origines ghanéennes, vraies ou imaginaires, de façon à ce qu'il ne puisse être candidat aux élections législatives de 1995. La politisation accrue de l'ivoirité apportera de l'eau au moulin de ses détracteurs tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger.

L'accueil favorable du coup d'État de 1999 est la conséquence de l'ivoirité par la rupture avec la politique libérale et pacifique de Félix Houphouët-Boigny qu'il promouvait. L'africaniste Jean-Pierre Dozon ira, à l'instar de la quasi-totalité des hommes politiques ivoiriens n'appartenant pas au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), jusqu'à se réjouir du coup d'État militaire du 24 décembre 1999 :

« Fort heureusement, l'ivoirité n'eut pas le temps de parachever son funeste ouvrage. Quelque chose justement de l'esprit d'Houphouët, et probablement de son culte de la paix, avait survécu aux effets pernicioeux de la première. C'est ce dont, en tout cas, témoignèrent à la fois le général Gueï qui, à peine eut-il conquis le pouvoir, remit à l'honneur les postures toutes charismatiques du vieux souverain, et la population ivoirienne qui, malgré les avantages de plus en plus nets qu'était en train de prendre une partie d'elle-même sur les autres, sut très dignement rester sourde aux appels à la guerre civile du chef de l'État déchu ».

En somme l'ivoirité est sans doute l'un des concepts qui a contribué le plus à la rupture du contrat social en Côte d'Ivoire. Ce concept apparemment anodin pour la reconstruction d'une identité nationale a été interprété et utilisé à des fins diverses notamment par les forces de l'ordre, les hommes politiques et l'administration. Son exploitation par des policiers et des

éléments des forces de sécurité véreux, avides d'argent mal acquis les a entraînés dans une chasse aux étrangers. La méfiance et le climat de tension entretenus ont abouti au conflit armé de Septembre 2002. La connexion ivoirité - conflit foncier fut rapidement faite et les affrontements sanglants entre autochtones et étrangers burkinabè et maliens d'avant le coup d'État furent commentés par la presse antigouvernementale comme étroitement associés aux effets de la campagne sur l'« ivoirité » lancée par le régime Bédié.

La loi foncière de 1997

Dans un contexte de raréfaction des forêts à défricher, la loi foncière a favorisé la stigmatisation des exploitants immigrés notamment Baoulé et Burkinabés comme boucs-émissaires. Dès lors, des conflits fonciers liés à la mauvaise interprétation de la loi foncière éclatent d'une part entre migrants ivoiriens et autochtones et d'autre part entre autochtones et migrants étrangers (Kouman H., 1999). Le point le plus culminant de cette interprétation maladroite du Code foncier fut atteint dans le Sud-Ouest du pays avec l'éclatement d'un conflit foncier à Tabou. Les parties prenantes au conflit étaient les autochtones Kroumen et les allochtones Burkinabé. Ce conflit qui s'est par la suite étendu à toutes les communautés allochtones maliennes et guinéennes a atteint également les allochtones Baoulé et Lobi de la Région. À cet effet, ces migrants furent excommuniés pour une période de sept ans car, selon les Chefs coutumiers et les cadres, « Celui qui a versé le sang doit être banni pour un délai de sept ans ».

Tout comme les affrontements précédents, le conflit de Tabou a également fait plusieurs victimes tant chez les autochtones kroumen que du côté des populations issues de la migration.

Et arriva le coup d'État de 1999 suivi du conflit armé de septembre 2002

Autrefois modèle de prospérité économique, d'ouverture et de stabilité politique, la Côte d'Ivoire a rompu avec une longue tradition de stabilité politique avec le coup d'État de Noël 1999. Elle aura, par cette rupture, rejoint la longue liste des pays africains ayant connu un Coup d'État militaire (MacGohan P. et Johnson T. 1986). Résultant des relations entre groupes ethniques et les identités caractérisées par des frustrations diverses, cette violence militaire aura mis un terme au long règne du PDCI. Après plusieurs mois de transition militaire émaillée de violences, des élections présidentielles ont engendré la deuxième république. Celle-ci est marquée par plusieurs tentatives de coup d'État dont la dernière s'est muée en rébellion armée entraînant, de fait, la division du pays en deux à partir du 19 septembre

2002. Ces crises successives sont vues comme une crise sur le foncier dont la conséquence reste la mésentente entre les présidents burkinabé Blaise Compaoré et ivoirien Laurent Gbagbo ; le premier accusant le second d'appliquer la politique de l'ivoirité à ses ressortissants dans les zones forestières.

Les représentations des précédentes crises en Côte d'Ivoire sont multiples et confligènes. Emmagasinées dans les esprits des populations ressortissantes des ethnies et religions mises en cause, ces représentations forgent une psychologie de division dont les logiques sont à l'origine de la dernière crise en date : la crise post-électorale de Novembre 2010 - Avril 2011.

Et la lutte pour le pouvoir : la crise post électorale de 2010 - 2011

À partir d'octobre 2010, à l'occasion des élections présidentielles six fois reportées depuis 2005, la connexion changement climatique - conflit va à nouveau se manifester. Déjà au cours de la campagne, les positions vont se cristalliser autour des deux principaux candidats admis au second tour : Alassane Dramane Ouattara (ADO) et Laurent Gbagbo. Majoritairement soutenu par les populations d'origine du Nord, ADO fut présenté comme le candidat de l'étranger voire le candidat étranger par les partisans de son adversaire et son adversaire lui-même entretiendra cette situation croyant pouvoir en tirer profit. Parallèlement, Gbagbo Laurent se présentait comme le candidat ivoirien et était soutenu par les populations des zones forestières du Sud. Lui-même se présente en sauveur de la liberté des générations actuelles et à venir d'Africains face à la domination des blancs et leurs valets locaux. C'est lui le nouveau Lumumba (Al Seni D., 2010). Néanmoins, s'arrêter à ce simple clivage électoral serait faire fausse route, c'est pourquoi nous ferons ressortir les logiques de cette cristallisation.

La lecture des logiques de ces soutiens montre que, au-delà de leur appartenance ethnique nordiste, les populations du Nord, en majorité migrants agricoles au Sud et expropriés de leurs terres et plantations à l'occasion des crises précédentes analysées ci-avant, ont vu en ADO un sauveur : « la solution », comme l'indiquait son slogan de campagne. Il représente celui qui fera revenir la Côte d'Ivoire aux valeurs houphouétistes qui ont permis non seulement l'accès facilité aux ressources forestières mais également le développement agricole. Un développement économique qui a permis aux agriculteurs d'obtenir des revenus plus que substantiels de l'agriculture et ainsi atteindre la prospérité. C'est d'ailleurs pour cette raison que les Baoulé, majoritairement migrants dans le Sud forestier et ayant connu le même sort

de spoliation que les nordistes, notamment dans l'Ouest à Guibéroua et Duékoué en 1995, n'ont pas hésité à donner leurs voix à ADO lorsque leur leader, Henri Konan Bédié, leur a presque donné l'ordre de report de voix sur ADO au second tour de l'élection présidentielle. Par là, nordistes malinkés et Baoulé du Centre ont voulu exprimer les tensions déjà perceptibles pendant la période de régence de Laurent Gbagbo (Richards P., 2005) ; période marquée par la poursuite des expropriations de terres et de plantations, et des promesses de la continuation si Gbagbo était réélu.

De façon tacite, la problématique du foncier fait son apparition dans la campagne et dans la crise post-électorale subséquente tout en mettant au centre du débat la question de la mauvaise gouvernance du foncier et des ressources naturelles. La chronologie du règne de Gbagbo Laurent faite par l'Agence Française de Presse (AFP) montre, à cet effet, que la Côte d'Ivoire sous le règne de Laurent Gbagbo reste émaillée de plusieurs conflits notamment sur le foncier (www.abidjan.net, 2011). Au demeurant, derrière cette façade de nationaliste, Gbagbo et ses partisans ont continué à faire prospérer l'idéologie de l'ivoirité et à la distiller. Son parti politique, le Front Populaire Ivoirien (FPI) et ses partis politiques satellites communément appelés La Majorité Présidentielle (LMP) sont bien vite apparus comme des instruments au service de causes ethniques. Les élections présidentielles d'octobre et de novembre 2010 se sont déroulées dans un climat de tensions. Puis, après la proclamation de l'élection de ADO, elles se sont soldées par un conflit mettant aux prises les partisans de LMP, dont les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), et les militaires issus des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) de Soro Guillaume favorables à ADO.

Pour le foncier, même si la victoire de ADO aux présidentielles fut internationalement reconnue (IRIN, 2011a, b, c), le soutien massif de ces populations migrantes du Nord et du Centre vivant dans le Sud forestier fut aussi d'un grand apport pour celui-ci jusqu'au terme du conflit post électoral avec l'arrestation de Laurent Gbagbo, le 11 avril 2011.

Conclusion : leçons à tirer

Au terme de cette analyse, il apparaît évident que les différentes crises ivoiriennes des années 1999 à 2011 sont le résultat d'un long processus lié à l'essoufflement du modèle de développement de la Côte d'Ivoire. Ce modèle reposait pour l'essentiel sur la pratique extensive de l'agriculture pluviale ; l'agriculture ayant été promue comme le principal secteur économique de la Côte d'Ivoire capable d'assurer la survie des populations en majorité rurales

(Akindès F., 1997, 2004, 2007 ; Akindès F. et Kouamé Y. 2001).

Bien qu'ayant atteint cet objectif, l'agriculture aura aussi grandement contribué à la réduction rapide et drastique du couvert forestier national. Comme corollaires, la surexploitation de la forêt a eu pour conséquence la raréfaction des terres arables, des tensions récurrentes entre migrants nationaux et internationaux sur la gestion foncière. La dégradation du couvert forestier aura également contribué à la chute des précipitations, la hausse des températures annuelles et la modification graduelle des zonages climatologiques, conséquences des changements climatiques. Les différentes crises qui se sont succédées en Côte d'Ivoire peuvent, dès lors, se résumer à la seule crise due aux effets négatifs du changement climatique dans le secteur agricole.

En vue d'atteindre une cohésion sociale et une paix durable, les nouvelles Autorités ivoiriennes, avec à leur tête le Président Alassane Ouattara, devraient pouvoir mettre en place des institutions de gestion durable du couvert forestier ivoirien. Même si certaines institutions nationales, telle la Société de Développement des Forêts (SODEFOR), jouent déjà ce rôle, il est important de poursuivre cet effort. Les gouvernants devraient pouvoir créer un Ministère des changements climatiques capable de promouvoir les mesures et politiques adéquates d'adaptations des agriculteurs. Par ailleurs, le Ministère de l'agriculture, tel qu'il fonctionne actuellement et en attendant le Ministère des changements climatiques, devrait pouvoir aussi promouvoir l'agriculture durable auprès des populations rurales par l'intermédiaire des conseillers agricoles de l'Agence Nationale pour le Développement Rural (ANADER), déjà très actifs dans le conseil aux agriculteurs. Ainsi donc, les populations rurales devraient être sensibilisées à la reforestation et à l'agroforesterie (le REDD +), moyens efficaces de lutte contre les effets du changement climatique promus par les spécialistes de la question du réchauffement climatique. En conséquence, la nouvelle gouvernance des ressources forestières qui sera promue dans ce contexte nouveau de changement climatique et du nouveau régime permettra, sans nul doute, d'aboutir à un arrêt relatif des tensions entre autochtones et allochtones et allogènes. La gouvernance nouvelle de l'environnement fait d'ailleurs désormais partie des mandats de l'ONU comme elle l'a signifié en proclamant l'année 2011 «Année internationale des forêts» (FAO, 2011) et l'appel à une croissance économique verte (OCDE, 2011).

Références bibliographiques

Akindès, F.A. Les contradictions des politiques d'aménagement des forêts classées en Côte d'Ivoire. In: Contamin, B.; Mémel Foté, H., editors, *Le modèle ivoirien en question Crises, ajustements, recompositions*. Paris: Karthala-Orstom; 1997. p. 293-310.

Akindès, F.A. *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*. Dakar: CODESRIA; 2004. 51 p.

Akindès, F.A. *Côte d'Ivoire : de la stabilité politique à la crise Vers une politique de réhabilitation basée sur la responsabilisation des communautés à la base*. Banque Mondiale; 2007.

Akindès, F.A.; Kouamé, Y.S. Les ajustements dans l'économie de plantation villageoise de palmier à huile face à la privatisation de la filière en Côte d'Ivoire. *Oléagineux Corps gras Lipides*. 2001;8(6):636-637.

Al Seni, D. L'Editorial : Atmosphère de fin de règne. *L'Expression*; 2010.

Almaraz, J.J.; Mabood, F.; Zhou, X.; Gregorich, E.G.; Smith, D.L. Climate change, weather variability and corn yield at a higher latitude local: Southwestern Quebec. *Climatic Change*. 2008 (88):187-197.

Ayissi, A. *Quête d'identité et crise d'altérité en Côte d'Ivoire Genèse, vérités et dérives de l'ivoirité*. Célébration du 30e anniversaire du CODESRIA Conférence sous-régionale pour l'Afrique de l'Ouest, 6 - 7 septembre, 2003. Cotonou; 2003.

Bassett, T.J. "Nord musulman et Sud chrétien" : les moules médiatiques de la crise ivoirienne. *Afrique contemporaine*. 2003:13-27.

Beauchemin, C. *Le retour à la campagne en Côte d'Ivoire : mythe ou réalité ?* Paris: Université de Paris 8-Institut d'urbanisme, Laboratoire Théories des mutations urbaines, multigr; 1999.

Bédié, H.K. *Le progrès pour tous, le bonheur pour chacun. Oui nous le pouvons, discours-programme 1995*, Abidjan. 1995.

Boa Thiémélé, R. Ivoirité, Identité culturelle et intégration africaine : logique de dédramatisation d'un concept. *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest*. 2009 (3):75-83.

Bradley, S. Climate change "endangers global security". *swissinfoch SWISS NEWS, WORLD WIDE*; 2011.

Brou Yao, T.; Akindès, F.; Bigot, S. La variabilité climatique en Côte d'Ivoire : entre perceptions sociales et réponses agricoles. *Cahiers Agricultures*. 2005;14(6):533-540.

- Brou Yao, T.; Chaléard, J.-L. Visions paysannes et changements environnementaux en Côte d'Ivoire. *Ann Géo.* 2007 (653):65-87.
- Brou Yao, T.; Servat, E.; Paturel, J.E. Evolution du couvert forestier ivoirien sur la période 1950-1990 en relation avec la variabilité du climat et les activités anthropiques. *Dynamique à long terme des écosystèmes forestiers intertropicaux.* Bondy - France: CNRS - ORSTOM; 1996. p. 5.
- Busby, J.W. The climate-security connection: what it means for the poor? In: Brainard, L.; Abigail, J.; Purvis, N., editors, *Climate change and global poverty A billion lives in the balance.* Washington, D.C.: The Brookings Institution; 2009. p. 155-180.
- Chauveau, J.-P. Les rapports entre génération ont une histoire Accès à la terre et gouvernabilité locale en pays ghan (Côte d'Ivoire). *Afrique contemporaine.* 2005;2005/2(214):59-83.
- Chauveau, J.P. Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire Les enjeux silencieux d'un coup d'État. *Politique africaine.* 2000(78):94-125.
- Cne Banga, A.J.A. Gestion de la forêt en Côte d'Ivoire. Atelier de partage d'expérience de la gestion forestière du 17 au 18 octobre 2010. Freetown, Sierra Leone; 2010.
- Cogneau, D.; Mesplé-Somps, S. L'économie ivoirienne, la fin du mirage ? : Unité de Recherche CIPRÉ; 2002.
- Cogneau, D.; Mesplé-Somps, S.; Roubaud, F. Côte d'Ivoire : histoires de la crise. *Afrique contemporaine.* 2003;Été 2003:5-12.
- Conseil Economique et Social Immigration en Côte d'Ivoire : le seuil du tolérable est largement dépassé. *Politique africaine.* 2000 (78):70-74.
- Contamin, B.; Losch, B. Côte d'Ivoire : la voie étroite. *Politique africaine.* 2000 (77):117-128.
- Conte, B. Côte d'Ivoire : clientélisme, ajustement et conflit. Bordeaux: CED / IFRéDE-GRES – Université Montesquieu – Bordeaux IV; 2004.
- Conte, B. La responsabilité du FMI et de la Banque mondiale dans le conflit en Côte d'Ivoire. *Revue Études internationales.* 2005;XXXVI(2):219-228.
- CURDIPHE L'ivoirité, ou l'esprit du nouveau contrat social du Président H. K. Bédié. *Politique africaine.* 2000 (78):65-69.
- Dembélé, O. La construction économique et politique de la catégorie "étranger" en Côte d'Ivoire. In: Le Pape, M.; Claudine, V., editors, *Côte d'Ivoire l'année terrible 1999-2000.* Paris: Karthala; 2002. p. 123-171.
- Dje, K.B. L'impact des changements climatiques sur le climat en Côte d'Ivoire Rapport Mondial sur le Développement Humain Contribution de la SODEXAM; [non daté]. Consulté le 29/07/2009, <http://www.ci.undp.org/docs/sodexam.ppt>
- FAO. Situation des forêts du monde 2011. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); 2011.
- Gaulme, F. Mieux comprendre l'impact et les origines de conflits africains. *Afrique contemporaine.* 2006 (215 2005/3):249-254.
- Gerber, J.-F. Propriété contre possession Les conflits éco-sociaux liés aux plantations industrielles d'arbres dans le Sud. Genève: Institut Universitaire d'Etudes du Développement (Iuéd); 2006.

- Goula, B.T.A.; Kouassi, V.J.; Savané, I. Impacts du changement climatique sur les ressources en eau en zone tropicale humide: cas du bassin versant du Bandaman en Côte d'Ivoire. *Agronomie africaine*. 2006;18(1):1-11.
- Guillaumet, J.-L.; Adjanohoun, E. La végétation de la Côte d'Ivoire. Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire: Mémoires ORSTOM 50; 1971. p. 157-263.
- Halle, B.; Bruzon, V. Profil environnemental de la Côte d'Ivoire. Rapport final. Bruxelles: Union Européenne; 2006.
- Hénault, B. Quelle gestion interne des conflits sur le territoire africain ? Entretien avec Vincent Foucher, Chercheur au Centre d'Etudes d'Afrique Noire, Bordeaux IV., *Le Mensuel de l'Université*; 2006.
- Institut National de la Statistique Recensement Général de la Population et de l'Habitat RGPH 98 Volume IV Tome 1 Etat et structure de la population. Abidjan: Institut National de la Statistique; 1998.
- International Crisis Group Côte d'Ivoire : faut-il croire à l'accord de Ouagadougou ? : International Crisis Group; 2007.
- IRIN. CÔTE D'IVOIRE: Le point sur les positions des Etats-Unis et de la France. 2011.
- IRIN. CÔTE D'IVOIRE: Le point sur la position de l'UE. 2011.
- IRIN. CÔTE D'IVOIRE: Le point sur la position des Nations Unies. 2011.
- Konan, A.S. Conséquences du réchauffement climatique en Côte d'Ivoire//Dr Diawara Adama (Climatologue) - // "Grand-Bassam et le port d'Abidjan risquent d'être engloutis par l'océan". *Le Nouveau Réveil: AllAfrica.com*; 2010.
- Kouadio, B.H.; Kouamé, K.F.; Saley, B.M.; Biémi, J.; Traoré, I. Insécurité climatique et géorisques en Côte d'Ivoire : étude du risque d'érosion hydrique des sols dans la région semi-montagneuse de Man (Ouest de la Côte d'Ivoire). *Sécheresse*. 2007;18(1):29-37.
- Kouamé, N.G.F.; Zoro Bi, I.A. Nouveau découpage de la zone de forêt dense humide de la Côte d'Ivoire. *Sciences & Nature*. 2010;7(2):177 - 194.
- Kouman, H.Y. Les conflits fonciers. *L'ivoirité, un concept incompris. Fraternité Matin* 10528 4. 1999.
- MacGowan, P.; Johnson, T.H. Sixty coups in thirty years - further evidence regarding african military coups d'Etat. *The Journal of Modern African Studies*. 1986;24(3):539-546.
- OCDE. Stratégie pour une croissance verte : agriculture et agroalimentaire Rapport préliminaire. OCDE; 2011.
- Pison, G. Tous les pays du monde (2011). *Population et Sociétés*. 2011 (480).
- PNUD. Rapport national sur le développement humain en Côte d'Ivoire Cohésion sociale et reconstruction nationale. 2004
- République française Les Baoulé, Henri Konan Bédié et la crise ivoirienne. Commission des Recours des Réfugiés; 2004.
- Richards, P. La terre ou le fusil? Les racines agraires des conflits de la région du fleuve Mano. *Afrique contemporaine*. 2005 (214 -2005/2):37-57.
- Roubaud, F. La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie. *Afrique contemporaine*. 2003 Eté 2003:57-86.
- Salehyan, I. From Climate Change to Conflict? No Consensus Yet. Vol. 45, *Journal of Peace*

Research; 2008. p. 315-326.

Savané, I.; Coulibaly, K.M.; Goian, P. Variabilité climatique et ressources en eaux souterraines dans la région semi-montagneuse de Man. *Science et changements planétaires / Sécheresse*. 2001;12(4):231-237.

Servat, E.; Paturel, J.E.; Lubès-Niel, H.; Kouamé, B.; Masson, J.-M. Variabilité des régimes pluviométriques en Afrique de l'Ouest et centrale non sahélienne. *C R Acad Sci*. 1997;324:835-838.

Servat, E.; Paturel, J.E.; Lubès-Niel, H.; Kouamé, B.; Masson, J.-M.; Travaglio, M.; Marieu, B. De différents aspects de la variabilité de la pluviométrie en Afrique de l'Ouest et Centrale non sahélienne. *REVUE DES SCIENCES DE L'EAU*. 1999;12(2):363-387.

Sodexam-DMGT-Service prévisions Situation pluviométrique en Côte d'Ivoire. Nord-Sud quotidien. Abidjan; 2011.

SOFRECO. West Africa Post Conflict Environmental Analysis – Rapport final. Paris: Banque Mondiale; 2009.

Toungara, J.M. The apotheosis of Côte d'Ivoire'Nan Houphouet-Boigny. *The Journal of Modern African Studies*. 1990;28(1):23-54.

Touré, M. Immigration en Côte d'Ivoire: la notion de «seuil tolérable» relève de la xénophobie (extraits). *Politique Africaine*. 2000 (78):75-95.

Verdeaux, F.; Alpha, A. L'économie très politique d'une mise en valeur des ressources forestières : Côte-d'Ivoire, 1900-1990. *Autrepart*. 1999 (9):33-51.

Vidal, C. La brutalisation du champ politique ivoirien, 1990-2003. *Revue Africaine de Sociologie*. 2003;7(2):00-00.

www.abidjan.net. POLITIQUE La Côte d'Ivoire sous le régime de Laurent Gbagbo (CHRONOLOGIE). 2011.